agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

ASIE/PAKISTAN – Remise en liberté d'un pasteur arrêté pour blasphème présumé

Lahore (Agence Fides) – Le pasteur protestant Karma Patras, 55 ans, arrêté en octobre 2012 suite à une fausse accusation de blasphème, a été remis en liberté sous caution après que son accusateur ait admis l'avoir accusé « de manière erronée ». Comme cela a été appris par Fides, le pasteur, sorti de prison le 28 février dernier, est responsable d'une communauté chrétienne dans la ville de Sanghla Hill, au Pendjab.
Au cours du culte, qui se déroulait au domicile de l'un des fidèles, le pasteur avait tenté, à la demande de l'un des présents, d'expliquer la fête du sacrifice islamique (Eid-ul-Adha) célébrée par les musulmans, et ce en citant des passages de la Bible. Selon les fidèles locaux, un certain nombre de voisins musulmans ont entendu le discours et accusé le pasteur de blasphème, rapportant le tout à l'imam de la mosquée voisine. Des haut-parleurs de la mosquée est alors partie l'invitation « à punir le pasteur Karma Patras, qui est un blasphémateur et un infidèle ». Des centaines de musulmans avaient alors entouré le pasteur, le malmenant lui et sa famille. Seule l'intervention de la police, qui a arrêté Patras, les a sauvés du lynchage. Ces derniers jours, le principal accusateur, le musulman Syed Zulqernain Shah, a déclaré aux magistrats avoir accusé injustement le pasteur et ne pas avoir d'objections à sa remise en liberté.
Au cours de ces dernières années, Sangla Hill a été le théâtre de nombreuses attaques d'églises, de maisons et d'institutions chrétiennes de la part d'islamistes radicaux après le cas d'une présumée profanation du coran de la part du jeune chrétien Yousaf Masih en 2005. A l'époque, plus de 2.000 musulmans furieux avaient attaqué certaines églises alors que Yousaf Masih, arrêté pour blasphème, avait été par la suite jugé et acquitté. (PA)
(Agence Fides 06/03/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it